

Je levai le loquet d'une porte fermée de deux volets, et j'entrai. J'aperçus alors couchée à terre, les bras étendus en croix, une femme dont la voix, brisée par les pleurs, prononçait par intervalle :

— Ayez pitié d'eux, Seigneur, ayez pitié de lui !

Les sanglots entrecoupaient cette prière qui me rappela l'unique oraison adressée par Jésus à son Père irrité dont il ne pouvait fléchir la colère.

Je m'agenouillai près de Catherine, et quand elle reprit sa demande désolée, je répétais :

— Ayez pitié du coupable, ayez pitié de sa mère !

La pauvre femme m'entendit, se leva, et, tournant vers moi son visage inondé de larmes :

— Qui êtes vous ? que voulez-vous ? me demanda-t-elle.

— Je suis un prêtre..., répondis-je, et voici ma mère.

Catherine, la mère de douleurs, et ma mère à moi, si heureuse dans sa tendresse, se rapprochèrent.

— Pauvre femme, dis-je, je viens de la part de l'abbé Morieu.

— Vous avez vu mon malheureux enfant ?

— Non ; auparavant j'ai souhaité m'informer près de vous de son caractère, de ses défauts, des qualités que vous remarquiez en lui quand il était enfant.

— Qui aurait dit que mon Julien serait le bourreau de la famille?... Il était assez doux, et je ne l'ai jamais vu en colère que lorsqu'il s'agissait de me défendre. Son père était un peu brusque, un peu brutal même ; eh bien ! un jour, Julien, l'ayant vu me frapper, saisit une fourche et s'élança sur lui... Je me jetai entre eux ; aucun malheur n'arriva... Mon mari mourut ; ma fille venait de s'établir, et mon gendre avait pris la direction de la ferme... Je lui laissais faire les marchés, passer les baux, vendre le bétail ; Julien s'aperçut que son beau-frère ne prenait point mes intérêts ; que les bêtes vendues n'étaient point remplacées, qu'on abattait du bois sans replanter ; qu'on fatiguait la terre pour la faire produire ; il m'en avertit, me conseillant de veiller désormais à ce qui se ferait à la maison. Julien n'avait pas tort. Mon gendre menait une conduite irrégulière, et peu lui importait de me ruiner, pourvu qu'il dépensât largement. Je confiai à Julien les intérêts dont son beau-frère s'était jusque-là occupé seul. La colère grondait dans le cœur de mon gendre. Plus d'une fois, Julien et lui se lancèrent des regards qui me firent trembler. Rentrant un soir et traversant la cour dans laquelle mon fils rangeait des outils, je l'entends répéter à son beau-frère :

— Tu peux t'en prendre à moi ; mais, si tu touches à ma mère !...

Julien m'aimait, oui, Monsieur, j'en suis sûre, et une mère ne se trompe point dans ces choses-là !